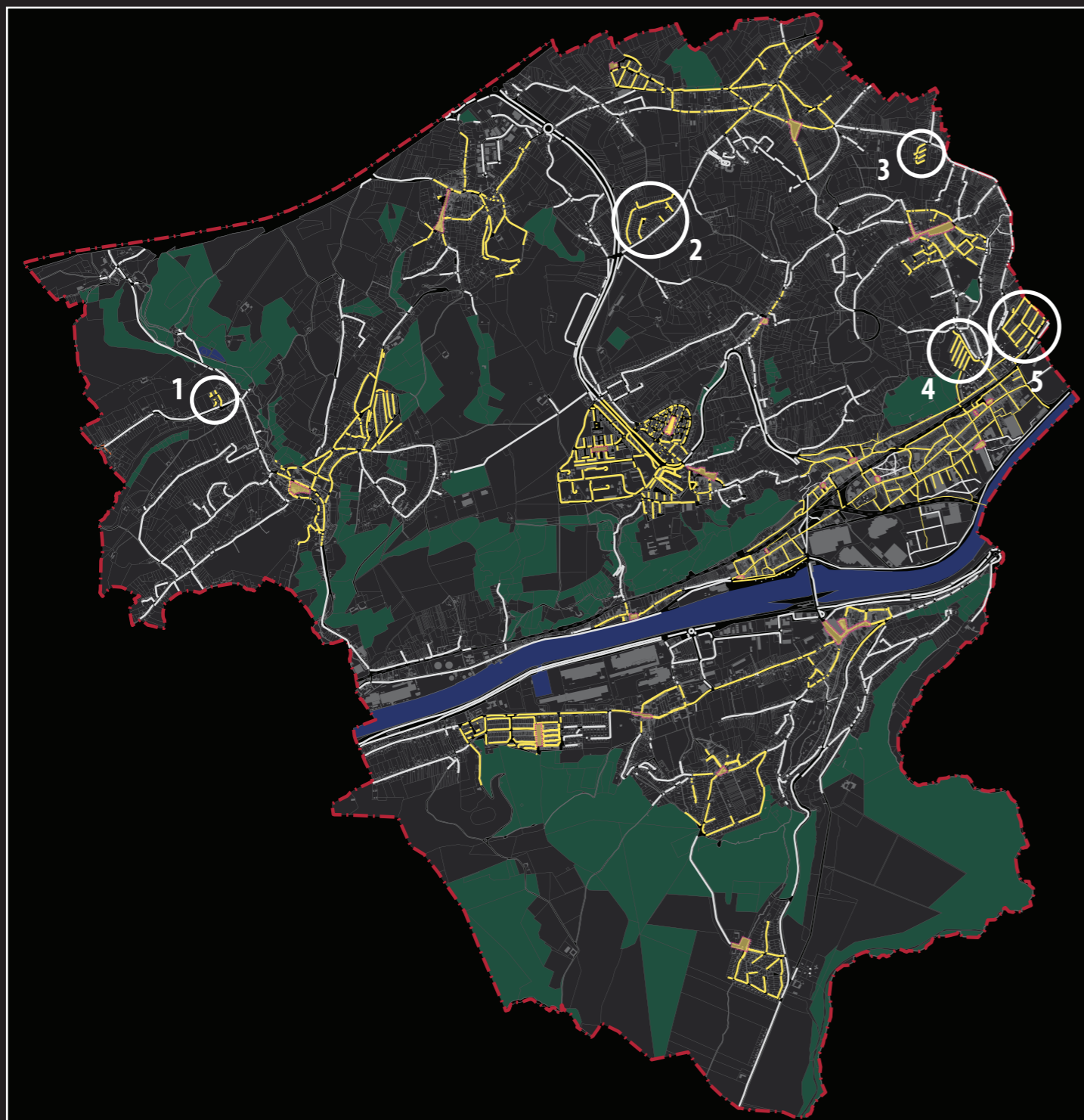


## A. LA VISION PROCHE

### 2. LES VOIRIES

#### LES LIEUX PARTICULIERS



#### LES CITÉS DE LOGEMENTS (SITUÉES HORS «ENTITÉS»)

Comme nous avons pu le voir lors de la phase «Diagnostic», parmi les caractéristiques du paysage flémallois, on retrouve les ensembles de logements appelés «cités» qui forment des groupements relativement homogène, que ce soit au niveau de l'expression architecturale ou du type d'implantation de celui-ci.

La plupart de ces ensembles souffrent d'une image négative (sentiment d'insécurité, espaces publics dégradés,...). A ce titre et vu leur empreinte sur le territoire de la commune, nous pensons qu'ils méritent un traitement particulier.

Nous avons classé ces «cités» en deux catégories :

##### I. Celles qui sont incluses dans le périmètre d'une «entité»

Elles sont traitées comme le reste de l'entité, sans différenciation particulière, dans le but de les intégrer au noyau villageois comme les autres rues ou quartiers. Pour ces recommandations, se référer au chapitre «Les entités».

##### II. Celles qui sont isolées, situées en dehors des «entités»

Elles se distinguent du «fond» par un traitement particulier, permettant d'offrir une ambiance chaleureuse et confortable :

- Tonalité des sources **blanc chaud** (+/- 3000 K)
- Niveaux **bas** (< 5m) à **moyen** (5 à 7m)
- Modèle **urbain** (type «photométrie circulaire»)

Celles-ci sont au nombre de cinq (voir carte ci-contre) :

1. Rue Joseph Pirard
2. Rue des Cytises
3. Rue des Charbonnages
4. Rue du Xhorré
5. Rue des Sorbiers

Ambiances suggérées (images de référence)



Modèles recommandés



## A. LA VISION PROCHE

### 2. LES VOIRIES

#### LES LIEUX PARTICULIERS



### LES ABORDS D'ÉCOLES

Une autre des caractéristiques de Flémalle est la multitude d'établissements scolaires qui sont implantés dans le territoire. En effet, presque chaque entité a sa ou ses écoles, ce qui fait de celles-ci des lieux emblématiques, des «repères».

De plus, ils sont fréquentés une partie de l'année de nuit (en hiver, le matin et le soir) par des usagers de tous âges.

Pour ces raisons, nous pensons que les abords de ces établissements méritent une réflexion spécifique ; le but étant de rendre les lieux accueillants tout en apportant une touche ludique.

Nous proposons, pour les abords de toutes les écoles flémalloises, des **projections colorées au sol de motifs de type «enfantins»**.

Nous recommandons que tous les sites scolaires de la commune profitent de telles installations, avec un langage commun, dans le but de créer un «fil rouge» sur tout le territoire. Les motifs projetés peuvent bien sûr différer d'un endroit à l'autre, faisant par exemple l'objet d'une participation des élèves ou des habitants du quartier.

Ambiances suggérées (images de référence)

